

Rapport de la commission des finances concernant

**Préavis No 16-4/18  
Compléments I au budget 2018**

Chavornay, le 5 novembre 2018

Madame la Présidente,  
Mesdames, Messieurs,

La Commission des finances composée de Mme Carine Protti, Sandrine Viglino et de MM. Edwin Egger, Bertil Maire, et M. Ali-Georges Maire, rapporteur, a siégé jeudi 1<sup>er</sup> novembre en compagnie de M. Christian Kunze, syndic, municipal des finances. Elle remercie le délégué municipal pour les informations mises à sa disposition.

Nous avons examiné le préavis susmentionné et vous rappelons que la Commission est appelée à se prononcer sur son bien-fondé et l'impact de celui-ci sur les finances communales.

**Ajustements à la baisse des amortissements obligatoires :**

Ainsi que le précise le préavis, le budget 2018 a été naturellement établi avant le bouclage des comptes 2017. Or, lors de ce bouclage, un certain nombre d'amortissements extraordinaires ont été effectués. Le présent complément au budget I 2018 propose de tenir compte de ces amortissements extraordinaires. Ceci afin de faciliter le futur travail de comparaison budget – comptes lors du bouclage 2018. Il s'agit ici avant tout de corrections techniques.

**Crédits complémentaires :**

Les crédits complémentaires sollicités sont tous en rapport avec des nécessités incontournables apparues en cours d'année. En ce qui concerne le point 7, Sécurité sociale, la commission sera attentive aux prochaines propositions de budget, particulièrement face aux incertitudes qui ont trait au coût et au financement des structures UAPE mises en place.

**Conclusions**

La nouvelle situation budgétaire fait apparaître un léger excédent de charges sans conséquences sur l'état des finances communales. La Commission des finances recommande de suivre la proposition municipale et invite le conseil communal à prendre les décisions suivantes :

Le conseil communal de Chavornay

- Vu le préavis municipal No 16-4/18
- Ouï le rapport de la commission des finances
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

**Décide :**

des compléments au budget 2018 représentant au total une augmentation des charges de CHF 133'300.- sont accordés à la Municipalité.

La situation financière de la Commune est dès lors arrêtée comme suit :

Excédent de recette prévues au budget 2018	CHF	-127'650.-
Augmentation des charges	CHF	298'300.-
Diminution des charges d'amortissement	CHF	-165'000.-
Excédent de charges selon budget et crédit complémentaire	CHF	5'650.-

La commission des finances

A.-G. Maire

Carine Protti

Sandrine Viglino

Edwin Egger

Bertil Maire